



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Camp d'été Municipal 2015 13/17 ans - Destination « ITALIE »

La Municipalité de Recquignies proposera pour la cinquième année consécutive un camp d'été pour les jeunes de 13 à 17 ans durant la seconde quinzaine de juillet, date à préciser selon le prestataire qui sera retenu.

Ce séjour en bord de mer se fera au départ de Recquignies en autocar grand tourisme. Le camp permettra aux adolescents de découvrir soit la région de Gênes soit la région Emilie-Romagne et leurs multiples facettes, et permettra également de satisfaire les découvertes de sport nautique. L'encadrement sera composé d'un directeur, d'un adjoint de direction, d'animateurs, d'un assistant sanitaire ainsi que des spécialistes d'activités sportives.

Comme le prévoit le projet éducatif de notre commune, ce séjour pour adolescents en Italie accueillera les jeunes jusque 17 ans avec un programme où les activités nautiques et aquatiques seront mises en évidence avec notamment baignades en mer, sports collectifs de plage, parc aquatique, etc. Le séjour permettra également la visite de grandes métropoles italiennes comme Gênes ou Venise. Veillées à thèmes, soirées dansantes, visites, jeux organisés par les équipes pédagogiques compléteront des journées bien remplies.

Le nombre de places est maintenu comme les années précédentes à 20 jeunes. Les familles et jeunes intéressés peuvent dès à présent se faire connaître en Mairie de Recquignies au 03.27.53.02.50. Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Néanmoins, compte tenu de l'expérience des années précédentes et l'observation des désistements qui peuvent s'opérer, toutes les familles intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'inscription, **dossier qui ne sera disponible qu'à l'issue de la réunion publique.**

La participation des familles sera de 190€ pour les jeunes domiciliés à Recquignies et de 330€ pour les extérieurs. Le nombre de dossiers extérieurs sera étudié par la commission. Les frais d'inscription sont payables en trois fois (avril, mai et juin). **Une réunion publique pour informations complémentaires et exposition du séjour est programmée le jeudi 16 avril 2015 à 18h en Mairie en présence du prestataire retenu.**

L'inscription définitive ne sera validée qu'à la réception du dossier d'inscription complet et selon l'ordre d'enregistrement de ceux-ci. Les jeunes doivent disposer d'un carnet de vaccination à jour, d'une carte d'identité à jour, avoir 13 ans au jour du départ et un certificat médical et d'aptitude à la pratique des sports aquatiques et nautiques, et d'autres documents inhérents au séjour pour les destinations hors des frontières et à confirmer avec le prestataire.

La Commission de la Politique de la ville et Camp été.



Programme Culturel 2015

1er Semestre !



Nord
le département

Vendredi 20 mars : conférence ludique et observation de l'éclipse par « Les Perséides », Salle du Millénaire

Samedi 21 mars : concert lyrique par la Soprano Sylvie Bruniau, Eglise Saint-Martin de Rocq

Mardi 14 avril : Ciné-Soupe - Courts Métrages projetés par « Rencontres Audiovisuelles », Salle des fêtes

Noël de la PMI

Le vendredi 06 février 2015, dans le cadre du Noël de la Protection Maternelle Infantile (PMI), la municipalité a reçu les familles un après-midi au cours duquel chaque enfant participant a reçu un jouet. A l'issue de ce moment convivial, boissons, café et friandises ont été proposés aux familles.

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Il a été créé en France par une ordonnance du 2 novembre 1945. Il a lieu une fois par mois dans les locaux situés à l'arrière de la Mairie. Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il joue également un rôle essentiel en matière de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé.



Noces d'or, Noces de diamant, Noces de platine

Cela fait déjà quelques années que vous vivez en couple et vous seriez heureux de célébrer une cérémonie pour vos 50, 60 voire 70 années de mariage. Les noces d'or, de diamant et de platine sont une cérémonie informelle qui n'a pas de valeur juridique : il s'agit d'un vœu officieux. Elles sont issues d'une démarche volontaire des époux. Si tel est votre cas, vous devez vous présenter en Mairie afin d'en faire la demande et de fixer une date (à votre initiative) pour la célébration. Les inscriptions seront enregistrées sur présentation du livret de famille, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un texte retraçant votre vie conjugale. La cérémonie, célébrée par M. le Maire, est très appréciée des familles. C'est une occasion de recevoir ses administrés dans un moment convivial. A l'issue de celle-ci, la Municipalité offre un vin d'honneur.



BROCANTE RECHIGNIENNE LE SAMEDI 16 MAI 2015

Place Pasteur, Rues du 06 septembre 1914 et de la Gare
Emplacement gratuit limité à 5m



Evolutions réglementaires liées au risque « mэрule ».

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et pour un urbanisme rénové (ALUR), introduit dans le code de la construction une section portant sur la lutte contre la mэрule. La mэрule est un champignon lignivore qui occasionne des désordres importants dans les bâtiments par la dégradation des composants du bois. Dans les constructions elle s'attaque notamment aux charpentes et boiseries des maisons humides et mal aérées. En effet, ce champignon se développe uniquement dans les bois humides et principalement en milieu chaud et confiné.

Dans la majorité des cas, la mэрule se niche souvent derrière un doublage, d'où un repérage difficile et parfois tardif. C'est pourquoi, en cas de doute, il est conseillé de faire appel à un professionnel pour réaliser un diagnostic parasitaire : cela permet de connaître les zones ou éléments touchés par la mэрule.

L'article L133-7 du Code de la Construction et de l'Habitation rend obligatoire la déclaration des foyers infestés par la mэрule. En effet, dès lors qu'il a connaissance de la présence de mэрule dans un immeuble bâti, l'occupant de l'immeuble contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en faire la déclaration en Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 - 13h45 à 16h45

Mercredi

9h à 11h45 - 13h45 à 17h30

Vendredi et Samedi

9h à 11h45

L'Agence Postale Communale est ouverte seulement le matin.

PUBLICATION

Comité de Direction

Ghislain Rosier

Comité de Rédaction

Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture

Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires

Distribution

Service Technique

MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

mairie-recquignies@wanadoo.fr

www.mairie-recquignies.fr





Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

Elections départementales

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 sont ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. C'est avec la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, que l'assemblée dirigeant le département a pris le nom de conseil départemental (ex-conseil général). Le mode d'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) est également modifié.



Lors des prochaines élections départementales (22 mars pour le 1^{er} tour et 29 mars pour le second), deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité qui avait commencé à être mis en œuvre depuis la loi du 31 janvier 2007, disposant que les suppléants devaient être de sexe opposé à celui du candidat. Les binômes de candidats de sexes différents doivent déposer une déclaration conjointe de candidature avant chaque tour de scrutin. Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité.

Le département du Nord est redessiné. Il y a toujours 6 arrondissements mais ils sont divisés en 41 cantons. Recquignies fait désormais partie du canton de Fourmies, de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Les 3 autres cantons de cet arrondissement sont Aulnoye-Aymeries, Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge.

Institution plus que bicentenaire, le Département est avant tout la collectivité de la solidarité entre les personnes et les territoires. Il gère les grandes compétences d'action sociale (aide sociale et aide au retour à l'emploi, aides aux personnes âgées, aides aux personnes handicapées, protection de l'enfance, etc.). Il accompagne les projets d'aménagement et d'équipement des communes et concourt à l'aménagement durable du territoire et à la préservation de l'environnement. Il est également responsable de la construction et de l'entretien des collèges et des routes départementales, des transports interurbains et des transports scolaires.

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections départementales. La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Nouveau site de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre



Le nouveau site Internet de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS), « <http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr> » a été officiellement mis en ligne fin janvier 2015. Plus moderne et plus interactif, il permet de trouver de nombreuses informations pratiques en quelques clics. Pour rappel, si vous avez une question ou une demande d'intervention, un numéro vert est à votre disposition : 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet

Prochaines permanences

17 et 31 mars 2015, 14 avril 2015
après-midi

Veuillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution

Mercredi 06 mai 2015



Date de dépôt limite des articles

Mercredi 22 avril 2015

Articles et affiches, dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou à envoyer à lepetitrechignien@gmail.com. Il est préférable que vos photos nous soient envoyées par mail sans réduction de qualité.

CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Dronsart Philippe

Canton Maubeuge Sud

Prochaines permanences

10 mars 2015 à 17h en Mairie

Contact

Tél : 03.27.53.17.40.

Communiqué de la C.A.M.V.S. concernant les encombrants du 30 mars



La collecte des encombrants aura lieu le lundi 30 mars 2015 à Recquignies. A cette occasion, seuls les objets hors d'usage appartenant aux particuliers sont autorisés (matelas, sommiers, mobilier, etc.) dans la limite de 2m³. **L'électroménager, les équipements informatiques, les bidons de peinture, les fûts ayant contenu des produits toxiques, les gravats, l'élagage d'arbres, les pneus, les céramiques ne sont pas collectés mais acceptés en déchetterie.**



Un marquage au sol a été effectué sur la place des ATM à Rocq par le Service Technique.

Nous vous demandons de respecter ces emplacements et de laisser libre accès au monument aux morts par respect à nos concitoyens morts pour la France.

Merci de votre compréhension !



Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits sur le territoire de la commune.

Les bois, bosquets, fossés, talus ne sont pas des poubelles.

Les déchetteries sont à votre disposition pour collecter les encombrants et les déchets verts, le tout gratuitement !

Soyons responsables de la qualité de notre environnement.



Les autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, pose de velux, pose d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., réalisation d'une clôture ou réalisation d'un bassin ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.**

- ♦ Pour **une construction ou une extension supérieure à 40 m²** de surface au plancher ou d'emprise au sol, **une demande de permis de construire** (Cerfa 13406.02 ou 13409.02) est obligatoire.
- ♦ Pour **tout projet compris entre 5 et 40 m²** de surface au plancher ou d'emprise au sol, **une déclaration préalable** (Cerfa 13703 * 02) est nécessaire.



Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site www.service.public.fr.

DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 17h45.

Le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

CONTACTER L'A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par l'A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Le **service voirie** est chargé de l'entretien des voies communautaires, de la signalisation, de l'éclairage public, de l'assainissement et du salage. Le **service de gestion de poubelles** (dont la réparation des bacs) est situé au 159 bis, rue de la Liberté à Maubeuge. L'accueil du public s'y fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi. Encombrants le 30 mars 2015.

Dates 2015 des déchets verts non communiquées à ce jour.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

Information sur les aides financières pour la rénovation énergétique

Si vous souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement alors il existe une aide qui peut correspondre à vos besoins d'éco-rénovation, selon votre situation personnelle et les travaux ou bouquets de travaux (travaux issus d'au moins deux catégories différentes) réalisés. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter un conseiller des Points Rénovation Info Service au 0.810.140.240 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 18h (avant d'appeler, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition) ou trouver le conseiller le plus proche de votre domicile en vous rendant sur le site « <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouver-un-conseiller/step1> ».



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

L'éco-prêt à taux zéro (aussi appelé éco PTZ) est accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location. Il permet de bénéficier, comme son nom l'indique, d'un prêt à taux zéro

d'un montant maximal de 30 000€ pour réaliser des travaux d'éco-rénovation. Ces travaux doivent soit constituer un « bouquet de travaux » soit permettre d'atteindre une « performance énergétique globale » minimale du logement, calculée par un bureau d'études thermiques. Quelques exemples de travaux qui ouvrent droit à l'éco-prêt à taux zéro : isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, remplacement des portes, fenêtres et portes-fenêtres extérieures, installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable, etc.

Pour bénéficier de cette aide, il faut recourir à des professionnels « Reconnus Garant de l'Environnement » (RGE). La liste de ces professionnels est disponible sur le site « <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel> ». A noter que les matériaux et les équipements doivent être fournis et posés par ces professionnels.

Le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) est accessible aux propriétaires occupants et locataires. Il permet de déduire de ses impôts, selon les dispositions inscrites dans la loi de finances 2015, 30% des dépenses d'équipement et/ou de main d'œuvre pour certains travaux de rénovation énergétique (montant de dépenses éligibles, plafonné à 8 000€ par personne et majoré de 400€ supplémentaires par personne à charge). Le crédit d'impôt pour la transition énergétique concerne les dépenses d'acquisition de certains équipements fournis par les entreprises ayant réalisé les travaux et/ou de main d'œuvre pour certains travaux d'isolation des parois opaques. Ces équipements et matériaux doivent satisfaire à des critères de performance. Quelques exemples de dépenses d'équipement et de matériaux concernées : isolation des parois opaques (murs, toitures) et des parois vitrées, isolation thermique des planchers bas, régulation et programmation du chauffage, équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire (ECS) fonctionnant au bois ou autre biomasse, équipements de production d'ECS fonctionnant à l'énergie solaire ou avec une pompe à chaleur, etc.

Pour bénéficier de cette aide, il faut recourir à des professionnels « Reconnus Garant de l'Environnement » (RGE). La liste de ces professionnels est disponible sur le site « <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel> ».

Nettoyage des fils d'eau

La population est informée qu'un nettoyage des fils d'eau des rues aura lieu **le mercredi 18 mars 2015 pour la zone 1 et la zone 2, le mercredi 22 avril 2015 pour la zone 2 et le mercredi 20 mai 2015 pour la zone 1. A noter que le centre-ville est concerné par toutes ces deux dates.**

La zone 1 concerne les rues du bois de Rousies, P. Ronval, G. Herbecq, des Anciens Combattants, P. Durin, de la Brasserie, de la Paix, M-L. Delattre, Cité du grand bois, rue du Biez, Allée Basque et Cité J. Prévert.

La zone 2 concerne les rues R. Fourchet, A. Beugnies, impasse Mousset, de la Barque, d'Ostergnies, P. Pécret, R. Nogent, J. Brel, rue du Biez (Pablo Neruda) et Cité J. Rostand.

Le centre ville concerne les rues de la Feutrerie, de la Gare, Place de la Gare, M. Druart, du 06 septembre, Place de Nice, Place Pasteur, résidence Les Charmes et l'Hôtel de Ville.



RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

MODIFICATION DANS LA DISTRIBUTION DES VIGNETTES STIBUS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la distribution des vignettes Stibus se déroule sur deux journées et non plus une comme l'année dernière.

Le premier lundi de chaque mois, de 13h45 à 16h30, sera consacré aux personnes dont le nom patronymique va de A à L.

Quant aux personnes dont le nom patronymique va de M à Z, elles seront reçues le premier mardi de chaque mois de 13h45 à 16h30.

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

06 avril et 04 mai 2015 de 14h à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

Ping Pong Club de Recquignies

Depuis le 18 janvier de cette année, la deuxième phase de championnat par équipes a repris de plus belle. Les trois équipes du PPCR sont toujours aussi motivées et espèrent se comporter le mieux possible au niveau du classement.

L'équipe « jeunes » garde le moral malgré quelques rencontres difficiles. Il est vrai qu'une première saison en championnat n'est pas chose facile, et rencontrer des joueurs un peu plus expérimentés n'est pas toujours évident pour ces joueurs en herbe. Les équipes de départementale 1 et 2 ont fort à faire également dans leurs poules respectives. Un manque de joueurs à certaines rencontres pour causes diverses les a malheureusement pénalisés. Mais c'est avec courage que les pongistes du PPCR se battent afin de se maintenir dans leurs classements.



Le bureau directeur est toujours aussi actif et fait de son mieux pour animer le club : soirée caritative, soirée bière de mars et, courant juin, il est prévu une journée toute particulière afin de fêter les 30 ans du club !

Toutes les activités et les résultats sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com>.

*Sportivement vôtre, le
comité du PPCR.*

Mémoire Verrière de Boussois

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Boussois rappelle l'histoire du patrimoine professionnel et familial des « Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France », plus connues sous le nom de « Glaces de Boussois ». Vous y découvrirez l'histoire de nos Glaceries de Jeumont-Recquignies et Boussois de 1859 à nos jours. Vous y apprendrez ses diverses méthodes de fabrication et de production à travers des vidéos, fascicules et photos, des objets, machines et outils verriers, des maquettes, des témoignages d'anciens verriers, etc.

Il sera ouvert le 1^{er} mai et le 15 mai 2015 (dans le cadre de la « Journée Internationale des Musées ») de 10h à 18h, le 7 juin et le 20 septembre 2015 (dans le cadre des « Journées du Patrimoine ») de 14h à 18h et le 18 octobre 2015 de 10h à 18h. Il est également possible de le visiter sur rendez-vous. Pour cela, contacter le 06.07.38.18.73 ou envoyer un mail à jeanclauderichardfr@orange.fr

*Maison de la Citoyenneté, Espace « Mémoire Industrielle », Rue Anatole France,
59168 Boussois*



Siège social: MAIRIE 1, place du 8 mai 1945 - 59168 BOUSSOIS

Communiqué de CEI - Centres Echanges Internationaux



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football. Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 ! Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

CEI-Centre Echanges Internationaux, Christine Semin, 06.15.04.23.83. Bureau Coordinateur CEI, 02.99.20.06.14

**CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE ET DE LA CHORALE DE RECQUIGNIES,
AVEC LA PARTICIPATION DE L'HARMONIE DE DOMPIERRE-SUR-HELPE**

SAMEDI 14 MARS 2015 À 19H À LA SALLE DES FÊTES



APRÈS-MIDI DANSANT PAR ANIM'RECQ ET ANIME PAR MANUMIX DIMANCHE 15 MARS 2015 DÈS 15H À LA SALLE DES FÊTES



Théâtre Patoisant 2015

Depuis près de 30 ans, la troupe théâtrale de l'Harmonie de Recquignies s'évertue à divertir le public réchignien. Quant aux villages environnants, la tournée y fut organisée il y a une vingtaine d'années. A ce jour, la troupe, dont la renommée n'est plus à démontrer et qui s'est renouvelée régulièrement, a joué plus de quarante pièces. Elle est composée d'une dizaine d'acteurs et d'une vingtaine de personnes qui travaillent à la pérennité et au fonctionnement des spectacles. Cette année encore, la salle des fêtes a fait salle comble les 20, 21 et 22 février 2015 avec la pièce intitulée « *Dins no P'tit Bistrot* », adaptée par Bernard Etévé de la comédie en trois actes de Christian Derycke et mise en scène par Marie-Paule Etévé. Les acteurs sont Corinne Vaermann, Bernard Etévé, Alexandra Cabotse, Geoffrey Delfosse, Nicole Dupas, Maryse Mayaux, Julien Walbert, Geoffrey Deloux et Marie-Paule Etévé. En résumé, en voici l'intrigue en patois bien sûr :

Malheureusemint, nos ptits bistrots d'villages freument les iuns après les autes. Heureusemint qu'Michel Hockey (Mickey pou les intimes), l'patron dé c'caboulot ci, s'bat pou conserver s'pouve clientèle d'habitués. C'n'est nin facile pou li: S'feume rêve dé tout bazarder pou d'aller s'erpouser au mitan des pâtures. L'garde-champête apporte toudis des nouveiaux immerdemints. L'visaine, enne vraie sorcière, s'plaint du tapage nocturne. L'commune veut abatte l'bâtiment pou fai un parking. Eune jonne coumère in pinsion n'veut pus délogie. Un ptit voyou traficant d'droque sème l'panique. Enne femme huissier fourt moudreuse pour cachie pa un client a mitan maboule. Bref, c'est l'infer!! Mais on peut toudis espérer qu'tout va finie pa s'arrangie « dins no ptit bistrot » !

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la troupe en consultant leur page officielle Facebook et leur site Internet « <http://harmonie-recquignies.wix.com/theatre-patoisant> ». Ils seront en représentation le 7 mars à Vieux-Reng, le 21 mars à Solre-Château, les 28 et 29 mars à Feignies, le 18 avril à Aulnoye-Aymeries et le 13 mai à Fesmy-le-Sars.



BOUTIQUE SAINT VINCENT

33bis rue Paul Ronval, rue de la Brasserie

Ouverte à tous le mardi de 13h à 16h

Ouverture exceptionnelle le samedi 07 mars 2015 de 10h à 16h.

Vous y trouverez vêtements, bibelots, petits meubles, jouets, électroménager, livres, vieux documents, etc.

Ne jetez plus, apportez ce qui vous est inutile le mardi dès 9h ou téléphonez au 06.15.03.39.09 (bénévole).

Pour le mobilier, adressez-vous au dépôt St Vincent de Paul; 173ter rue de la Liberté, Maubeuge, 03.27.64.79.93.

Tout nous intéresse pour garnir nos rayons et ainsi nous aider à lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Les bénévoles.

Soirée caritative du Ping Pong Club de Recquignies

Le 6 février 2015, le P.P.C.R. a organisé une soirée sur le thème du carnaval humoristique pour l'action Brian en partenariat avec l'association « Un geste pour demain ». Près d'une centaine de personnes y ont participé. Brian a 23 ans, il est atteint du syndrome de West, une maladie orpheline qui le cloue à son fauteuil roulant. La voiture familiale doit être équipée spécifiquement et cela représente un coût de près de 11 500€. Cette opération a permis de récolter 1700€ et, à ce jour, il manque un peu plus de 2200€ pour pouvoir équiper le véhicule de Brian (après déduction de l'aide de la MDPH et des actions déjà menées). Pour les aider et les soutenir, vous pouvez adresser vos dons en mairie de Feignies où se situe le siège de l'association ou bien contacter Jean-Marc Pourchau au 06.58.88.11.07.





VIEILLE-QUOTIENNE

Toutes les informations à retenir

Agenda des prochains événements

Le 07 mars, Soirée Disco Années 80 par l'APE Jean Vilar à partir de 20h, Salle des fêtes.

Le 14 mars, Concert de Printemps de l'Harmonie, Salle des fêtes.

Le 15 mars, Thé dansant d'Anim'Recq dès 15h, Salle des fêtes.

Le 19 mars, Cérémonie commémorative au monument aux morts de Rocq à 18h30. Vin d'honneur à la salle du Millénaire.

Le 20 mars, Conférence ludique et observation de l'éclipse par « Les Perséides », Salle du Millénaire.

Le 21 mars, Concert Lyrique par la Soprano Sylvie Bruniau, Eglise Saint-Martin de Rocq.

Le 22 mars, Premier tour des élections départementales, Salle des fêtes et salle du Millénaire.

Le 29 mars, Second tour des élections départementales, Salle des fêtes et salle du Millénaire.

Les 02 (au lieu du 06 avril car férié) **et 07 avril**, Distribution des Vignettes Stibus (**nouveau format de distribution, cf. page 5**)

Le 06 avril, Permanence de M. Philippe Daniel, 5ème adjoint de 14h à 15h30, Salle du Millénaire.

Du 11 au 19 avril, Ducasse de Printemps, Place de Nice.

Le 14 avril, Ciné-Soupe - Courts Métrages projetés par « Rencontres Audiovisuelles », Salle des fêtes.

Le 16 avril, Réunion publique d'informations sur le camp d'été en Italie à 18h, Mairie.

Le 23 avril, Journée mondiale du livre, Salle du Millénaire et écoles primaires.

Du 27 au 30 avril, Accueil de loisirs 6/17 ans de 9h à 17h.

Les 29 et 30 avril, Fermeture de l'Agence Postale Communale.

Le 29 avril, Remise des médailles du travail, Mairie.

Le 03 mai, Concours des Archers de l'Ecrevisse.

Le 08 mai, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq et de Recquignies. Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Gardes des infirmiers(ières)

Le 08 mars, Mme Daime (06.21.26.50.33)

Le 15 mars, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

Le 22 mars, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 29 mars, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

Le 05 avril, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 06 avril, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 12 avril, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Le 19 avril, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 26 avril, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

Le 01 mai, Mme Daime (06.21.26.50.33)

Le 03 mai, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

Le 08 mai, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 10 mai, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

Le 14 mai, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 17 mai, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 24 mai, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Le 25 mai, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 31 mai, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

Le 07 juin, Mme Daime (06.21.26.50.33)

Le 14 juin, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

Le 21 juin, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 28 juin, Mme Dupont (03.27.67.04.39)

Le 05 juillet, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 12 juillet, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 14 juillet, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Le 19 juillet, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 26 juillet, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)

NUMEROS D'URGENCE

17
POLICE-SECOURS

15
SAMU

18
SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN

112

Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.977.401.122 (prix d'un appel local)

